

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Franche-Comté - Site de Besançon - Licence - Histoire de l'art et archéologie

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------------|
| Université de Franche-Comté - Site de Besançon - Licence - Histoire de l'art et archéologie | Jury par défaut | Tous les candidats | 100 | 478 | 330 | 477 | 14 | 50 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention en effet suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines
La licence Histoire de l'art et archéologie est en effet en lien avec l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup

de formations universitaires, la formation en licence Histoire de l'art et archéologie laisse donc une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour l'art, l'archéologie, l'histoire et la culture

Le caractère interdisciplinaire de cette mention suppose en effet une curiosité pour les phénomènes artistiques, culturels et visuels dans une perspective historique.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La Licence HAA se compose de trois niveaux (L1, L2, L3), chacun constitué de deux semestres quasi équivalents en poids horaire. Quatre parcours seront proposés au cours de ces trois années. En Licence 1, au premier semestre, l'étudiant pourra choisir entre quatre Mineures : Géographie, Histoire, LLCER Italien et Lettres Classiques. A partir du deuxième semestre, il pourra choisir de poursuivre sa Mineure dans 3 parcours différents, Histoire, LLCER Italien et Lettres Classiques. Sinon, il aura accès à des UE dites Compléments de Majeure, en Histoire de l'art et/ou en Archéologie.

En Licence HAA les UE de L1 et L2 sont communes aux deux disciplines (Histoire de l'Art et Archéologie) pour éviter toute spécialisation hâtive. En 3ème année, la formation vise à élargir le champ des connaissances théoriques et méthodologiques en s'ouvrant largement sur le domaine professionnel. La variété des enseignements proposés permet de se spécialiser soit en archéologie, soit en histoire de l'art dès la L3.

Le principe de la spécialisation progressive implique, au S1, le choix d'un « parcours » qui repose sur l'association de 2 mentions («

majeure » / « mineure »). À partir du S2, en fonction des parcours, l'étudiant a la possibilité de maintenir ou d'inverser l'ordre majeure/mineure ou bien de ne poursuivre que sa majeure ou que sa mineure.

Passerelles vers Géographie, Histoire, LLCER Italien, Lettres classiques

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Nous rappelons tout d'abord que la Licence HAA est une formation non sélective, tous les vœux d'affectation reçoivent donc une réponse positive dans la limite des places disponibles, c'est-à-dire 100 places. Les réponses sont donc données dans l'ordre du classement des candidats dans la limite de 100 demandes d'affectation, les désistements permettant ensuite de libérer de nouvelles places pour l'appel de nouveaux candidats. Chaque année plus de 400 demandes sont enregistrées sur Parcoursup pour cette Licence. Pour autant la limite des 100 places n'est au final pas atteinte. Ainsi tous les étudiants qui souhaitent s'inscrire dans la Licence HAA ont pu le faire. Le classement des candidats ne fait donc varier que le délai avec lequel ils reçoivent une réponse positive. Les personnes classées parmi les cent premiers recevant une réponse positive dès la première phase d'appel, les suivants devant attendre que des désistements fassent remonter leur nom sur la liste des personnes appelées.

Le classement des dossiers est réalisé en fonction des résultats obtenus (notes de première et terminale, notes du Bac), de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.

Trois notes /20 permettent de déterminer la note globale de chaque candidat :

une évaluation quantitative (coef 1) qui correspond à une moyenne générale calculée selon le parcours du candidat (futur bachelier des différentes filières, réorientation, reprises d'études, etc.) sur la moyenne de ses notes, portées sur les bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première (de la dernière année de première suivie en cas de redoublement) ; les bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale (deux premiers trimestres si terminale en cours) ; le relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat et le relevé des résultats du Baccalauréat. Un coefficient unique est appliqué. Pour les notes de première et de terminale, les notes sont prises en compte dans les matières suivantes (la terminologie pouvant varier selon les séries du Baccalauréat) : Français, Histoire/Géographie, Langue vivante A, Humanités, Littérature et Philosophie, Enseignement scientifique, et le cas échéant : Histoire des arts, Arts plastiques, Arts appliqués, Littérature et langues et cultures de l'Antiquité, Mathématiques. Toutes les notes du Baccalauréat (comprenant épreuves anticipées et EDS, et leurs équivalences pour les diplômes étrangers) sont prises en compte.

Une note absente dans un bulletin ou dans une évaluation ne génère pas d'erreurs de calcul car elle est neutralisée ainsi que le coefficient qui s'y rapporte. En cas de redoublement, seuls les bulletins de la dernière première et de la dernière terminale sont pris en compte dans le calcul.

une note de fiche avenir (coef 1) : les cases « Méthode de travail », « Autonomie » et « Capacité à s'investir » reçoivent chacune une note /20 selon l'appréciation portée sur la fiche avenir (peu démontré = 5 ; assez satisfaisante = 10, satisfaisante = 15 ou très satisfaisant = 20).

une note pour le projet de formation motivé (coef 2). Notes possibles, 0, 5, 10, 15, 20. Chaque dossier est examiné individuellement par l'un des membres de la CEV (appréciations des professeurs, rédaction de la lettre, expression d'une motivation pour la formation). Le remplissage est réalisé directement par les membres du CEV.

Après application des coefficients, chaque candidat obtient une note qui détermine son rang dans le classement de l'ensemble des

candidatures déposées sur Parcoursup pour cette formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Bilan de la session 2023

Parmi les 477 dossiers classés, 374 proviennent d'élèves en Terminale (soit 78 %), 63 proviennent de personnes en réorientation (13 %), 33 non scolarisées (7 %), 4 en mise à niveau, 1 dans le supérieur étranger et 3 dans une autre situation. Ces chiffres sont relativement stables d'une année sur l'autre.

On n'observe pas de déséquilibre particulier dans la position des candidats dans le classement selon leur origine (Terminale, réorientation, non scolarisés, étrangers, autre).

La formation a été acceptée par 63 candidats (13%), dont 50 en phase principale, 12 en phase complémentaire et 1 en Procédure CAES. Les statistiques ne montrent pas d'influence particulière de l'ordre d'appel sur la décision des candidats, le dernier admis en phase principale étant classé à la 464^e place dans l'ordre d'appel. 71% viennent d'une terminale, 8% sont en réorientation et 17% n'étaient pas scolarisés en 2022-2023. Près de 89% des candidats venant d'une terminale étaient inscrits dans un lycée de Franche-Comté, dont 47% dans un lycée du département du Doubs.

Conseils aux futurs candidats :

En dehors de la moyenne générale et de la note de la fiche avenir pré-déterminées par les résultats obtenus par le candidat dans son parcours précédent, la note du projet de formation (lettre de motivation) est celle qui a la plus forte influence sur le classement des candidats (coef 2). Il convient donc de lui apporter le plus grand soin. Elle devrait représenter environ une page correctement écrite (orthographe, grammaire, expression écrite). Elle devrait montrer que le candidat s'est renseigné sur la formation et qu'il en connaît globalement le contenu, les objectifs, les attentes et les débouchés. Il doit montrer sa motivation pour la formation, non seulement pour l'histoire de l'art et/ou l'archéologie mais aussi pour le choix du site de formation de Besançon, en particulier s'il ne provient pas de l'académie de Besançon. Son projet d'avenir à court ou long terme devrait être exprimé clairement et être le plus précis possible. Enfin, si le candidat mentionne des options, des stages ou autres expériences/activités en lien avec le milieu culturel, l'histoire de l'art et/ou l'archéologie, cela constitue un plus pour l'attribution de sa note.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|---|---------------------------------|
| Résultat académique | Notes obtenues en Première, Terminale, Baccalauréat, Post-Bac | Notes dans toutes les matières obtenues au Baccalauréat, notes dans les matières principales et les options en lien avec l'art ou les langues anciennes en première et terminale | Moyenne globale des notes disponibles (mesure quantitative) | Très important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Méthode de travail | Régularité du travail | Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale | Important |
| | Méthode de travail | Savoir développer des méthodes de travail régulier | Champ "Méthode de travail" de la fiche Avenir | Important |
| | Moyenne des notes en Français | Résultats académiques en Français | Orthographe, Grammaire, Expression écrite, capacités argumentatives | Important |
| | Lettre décrivant le projet de formation | Qualités rédactionnelles | Orthographe, Grammaire, Expression écrite, capacités argumentatives | Important |
| Savoir-être | Avis du conseil de classe - Les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » | Motivation, implication en classe, participation | Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et | Important |

| | | | | |
|---|---|--|--|----------------|
| | | | determinale | |
| | Avis du conseil de classe - Les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » | Capacité à s'investir | Champ « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir | Important |
| | Avis du conseil de classe - Les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » | Autonomie dans le travail | Champ "Autonomie" de la fiche Avenir | Important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation particulière pour la Licence Histoire de l'Art et Archéologie – connaissance des débouchés – projet professionnel | Motivation pour la formation | Examen de la lettre décrivant le projet de formation : connaissance de la formation et de ses débouchés et suites d'études, projet d'avenir précis | Essentiel |
| | Motivation particulière pour la Licence Histoire de l'Art et Archéologie – connaissance des débouchés – projet professionnel | Motivation pour la formation en cas de réorientation | Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études (le cas échéant) | Essentiel |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Options spécifiques au lycée ou dans l'enseignement supérieur - Stages ou autres activités extra-scolaires en lien avec l'HAA | Première approche de la formation | Mentions dans la lettre décrivant le projet de formation d'options HAA, Langues anciennes, stages ou autres expériences en lien avec la formation, visites, participation à des événements culturels | Complémentaire |
| | Options spécifiques au lycée ou dans l'enseignement supérieur - Stages ou autres activités extra-scolaires en lien avec l'HAA | Engagement | Engagement associatif en lien avec le milieu culturel | Complémentaire |

Signature :

Marie-Christine WORONOFF-LEMSI,
Président de l'établissement Université de Franche-
Comté - Site de Besançon